

HONORAIRES (TVA INCLUSE au TAUX de 20 %)

VENTES

Locaux à usage d'habitation ou professionnel sur le prix de vente* (Honoraires inclus)

(Par tranche sur chaque partie du prix de vente à la charge du vendeur sauf convention particulière)

jusqu'à 150 000 euros	8 %
de 151 000 à 300 000 euros	7 %
à partir de 301 000 euros	6 %
Terrains à bâtir	10 %
et Propriétés sur le prix de vente sans assistance Permis de construire*	
Locaux commerciaux*(Murs, Fonds de Commerce, Droit au Bail)	10 %
Avis de Valeur (Vente ou Location)	500 €

* Les honoraires de négociation ne pourront être inférieurs à 9.990 € et à 6% TTC du prix de vente (honoraires inclus).

Pour les garages et parkings, les honoraires de négociation ne pourront être inférieurs à 2.990 €TTC.

LOCATIONS

Baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 et Meublés

Honoraires TTC à la charge du locataire :

honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 € /M2

honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € /M2

Honoraires TTC à la charge du bailleur :

honoraires d'entremise et de négociation : 2 € /M2

honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 € /M2

honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € /M2

Location à Usage de Stationnement : 3 mois de loyer HC

(à partager entre le bailleur et le locataire)

Location à Usage Commercial : 3 mois de loyer CC

Honoraires de Location (à la charge du Preneur)

Honoraires Rédaction bail commercial (à la charge du Bailleur) 1 500 €

Honoraires Rédaction État des lieux entrée ou sortie 350 €

